

FRANCE COMPÉTENCES : L'ANIMATION DES OBSERVATOIRES, AU CŒUR DES PROJETS 2024



La Grande Bibliothèque, porte d'entrée unique vers l'ensemble des travaux publiés par les

observatoires des branches professionnelles, a été lancée en février 2023. Un peu plus d'un an après, et alors qu'une deuxième version de l'outil est disponible depuis décembre, nous* avons rencontré Aline Valette-Wursthén, coordinatrice de l'animation des observatoires de branche pour la direction Observation Evaluation de France compétences. L'occasion de faire le point sur l'utilisation de cet outil phare de France compétences, mais aussi d'évoquer plus largement les missions d'animation des observatoires de branche et de consolidation de leurs travaux portées par la structure. Avec une année 2024 riche en projets !

*article proposé par le Carif-Oref de Normandie et Transitions Pro Normandie



Pouvez-vous présenter en quelques mots France compétences et évoquer plus précisément son rôle en matière d'animation des observatoires ?

Aline Valette-Wursthén (AVW) : Depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (septembre 2018), France compétences est l'agence de régulation de l'ensemble du système de la formation professionnelle. Cette structure, qui regroupe une centaine de salariés, en fusionne plusieurs*. Elle intervient à la fois sur une partie financière, les circuits de financement de la formation professionnelle, sur les sujets de la certification puisque France compétences a en charge les répertoires nationaux des certifications professionnelles constituées des certifications de droit, produites par les ministères certificateurs (diplômes de l'Education nationale par exemple) ou des certifications qui sont proposées par des opérateurs privés ou des branches professionnelles... France compétences anime également le réseau des opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP) sur le champ des salariés du secteur privé, au niveau des régions. Enfin, France compétences a pour mission d'étudier et d'évaluer l'ensemble des dispositifs de la formation professionnelle, elle permet ainsi d'outiller l'aide à la décision de l'ensemble des membres de son conseil d'administration qui regroupe les acteurs du champ emploi formation professionnelle : Etat, Régions, partenaires sociaux employeurs et salariés. Au sein de cette direction Observation Evaluation qui mène des travaux d'évaluation et de suivi des dispositifs, il y a aussi une mission auprès des observatoires de branche dont j'ai la charge. Cette mission est triple : animer le réseau des observatoires de branche, consolider et mettre en visibilité leurs travaux.

*NDLR : Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) / Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) / Comité national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) / Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copanef)



La Grande Bibliothèque a été lancée début 2023, en décembre la deuxième version a été proposée, pouvez-vous nous préciser les grandes fonctionnalités de cette bibliothèque ? Les objectifs ? Qu'y trouve-t-on ? Qui sont les utilisateurs ?

AVW : La Grande Bibliothèque se positionne dans le paysage comme un portail unique de mise en visibilité des travaux des observatoires. Ce site, ouvert à tous, est un moteur de recherche qui interroge en une seule fois l'ensemble des sites des observatoires de branche et les parties « observation » sur les sites des Opco. Aujourd'hui il y a en effet beaucoup de branches qui ont confié la mise en œuvre de la mission d'observation à leur Opco. Tous ces sites ont été répertoriés, cartographiés, indexés : nous avons une stratégie d'indexation qui va détecter quelles sont les pages intéressantes pour la Grande Bibliothèque. Il suffit de rentrer un mot ou une expression dans le moteur de recherche et l'outil va alors analyser tous les documents qu'il a indexés pour repérer ceux dans lequel le terme ou l'expression que vous recherchez apparaît. Les résultats se présentent sous forme d'une liste avec les titres des documents trouvés, pour chacun quelques lignes de description, des caractéristiques pour trier les documents et surtout un accès au document sur le site du producteur. L'idée étant que la Grande Bibliothèque soit une porte d'entrée vers les sites des observatoires pour les faire connaître et générer du flux. 3 000 recherches sont en moyenne effectuées par semaine sur le site de la Grande Bibliothèque.

Près de 150 sites, 13 000 contenus répertoriés

Nous déployons une stratégie d'indexation sur près de 150 sites, et plus de 13 000 contenus sont répertoriés. Des filtres sont mis en place pour affiner la recherche, pour permettre un tri dans le cas d'une recherche assez large remontant de nombreux résultats : par source des observatoires (soit l'Observatoire même, soit le



champ qu'il recouvre pour avoir des libellés parlants), par année de publication, par temps de lecture, par format (PDF, page Internet, powerpoint). A souligner, il est possible de filtrer par territoire : national ou régions. Dans ce dernier cas, un document national citant une région ou plusieurs, viendra alimenter chacune des régions. Tous les filtres sont cumulatifs.

[Des contenus multimédia accessibles depuis décembre 2023](#)

Au niveau des résultats, on trouve également des onglets qui reprennent les types de production : chiffres clés, études, fiches métier, et multimédia (vidéos métiers, webinaires de présentation des travaux des observatoires, motion design qui montrent les principaux résultats d'une étude...). Ces contenus multimédia sont une nouveauté, ils sont proposés depuis décembre suite au lancement de la V2.

[Possibilité de créer son compte pour accéder à d'autres fonctionnalités](#)

Par ailleurs, chacun peut créer son compte sur le site de la Grande Bibliothèque afin d'accéder à des fonctionnalités supplémentaires : requêtes mémorisées, possibilité de créer des collections pour mettre de côté des documents, et un système d'alerte mail, une nouveauté lancée en décembre 2023. Ainsi quand de nouveaux contenus en lien avec sa recherche sont repérés par la Grande Bibliothèque, on reçoit un mail invitant à les consulter. Aujourd'hui, pas loin de 900 comptes ont été créés.



Le 6 décembre 2023, vous avez organisé une journée dédiée aux travaux des observatoires des branches et des Opcvo qui s'est tenue à Paris. C'était la troisième édition de l'évènement. Pouvez-vous nous faire part des enjeux de ces journées ? Que retenir-vous de cette journée ? Cet évènement est-il amené à être reconduit ?

AVV : Effectivement, cette journée qui devient un rituel, s'inscrit dans notre mission de rendre visible les travaux des observatoires. Elle a vocation à se réitérer tous les ans. Les deux précédentes éditions s'étaient déroulées à distance, en format webinaire. Pour cette troisième édition, nous avons souhaité renouer avec le présentiel sur une journée entière. L'idée étant de faire connaître les travaux, permettre aux participants d'échanger. D'autant plus que pour cette journée, nous avons choisi non pas de nous adresser seulement au premier cercle des acteurs qui gravitent autour des observatoires, les partenaires sociaux notamment qui sont leurs commanditaires, mais plutôt au deuxième cercle plus large, également utilisateur des travaux des observatoires, avec l'objectif de montrer que ces productions sont utiles à un très grand nombre d'acteurs. Nous les avons donc invités afin qu'ils échangent avec les observatoires. 180 personnes ont répondu présentes.

Quatre tables rondes ont rythmé la journée, avec pour chacune d'entre elles, des témoignages d'observatoire sur leurs travaux et des témoignages d'usagers de ces travaux. 23 intervenants se sont succédé. Ces quatre tables rondes illustraient les grands champs sur lesquels les travaux des observatoires peuvent être mobilisés. La première était centrée sur la réflexion et la conception des politiques publiques, il y a notamment été question du secteur de la petite enfance, une mission de service public, qui est en train de se construire. Un comité de filière travaille sur le sujet et celui-ci s'appuie sur les travaux des observatoires. L'Igas (Inspection générale des affaires sociales), dans ses missions d'évaluation et de recommandations auprès des décideurs politiques, les utilisent également.

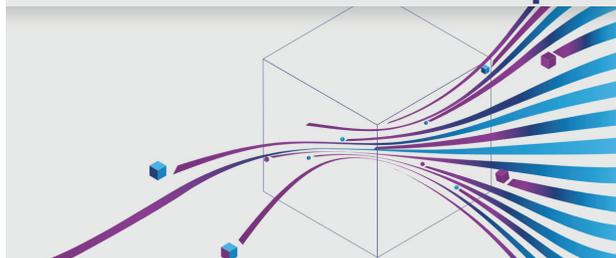
La deuxième table ronde avait trait aux questions d'accompagnement des parcours professionnels. Outre les conseillers en évolution professionnelle des opérateurs pilotés par France compétences, il y avait aussi tout un ensemble d'autres acteurs qui ont pour mission d'informer et d'accompagner. Ce sont également des utilisateurs des travaux des observatoires. Ces travaux alimentent aussi la réflexion liée aux politiques de certification des branches professionnelles mais aussi des ministères sur les titres professionnels, un sujet abordé lors de la troisième table ronde. Enfin, lors de la dernière table ronde, il était question de la construction et de l'évolution de l'offre de formation avec le témoignage de la Région Centre-Val de Loire qui s'appuie sur les travaux des observatoires pour élaborer sa carte des formations.



Table-ronde lors de la journée du 6 décembre 2023 organisée par France compétences

Les travaux des observatoires ont une portée très large, au-delà du cercle des commanditaires, c'est le message que l'on souhaitait faire passer lors de cette journée. Objectif réussi, car 88 % des répondants au questionnaire de satisfaction de la journée, disent justement mieux connaître les travaux des observatoires. Nous espérons qu'ils prennent au fur et à mesure le réflexe d'aller voir ce que font les observatoires pour outiller leurs missions, quelle que soit la position qu'ils occupent.

Grande Bibliothèque



Cette année l'évènement devrait plutôt être organisé en octobre, avec l'objectif de revenir un peu plus vers le premier cercle, qui sont donc les partenaires sociaux et les commissions nationales emploi formation professionnelle (CPNEFP), pour justement les interpeller, les faire discuter autour des travaux des observatoires, savoir comment ils s'en servent.

L'évènement a été filmé, il est possible de revoir les tables rondes de façon indépendante les unes des autres. Entre les tables rondes, ont été présentées de courtes vidéos, à visée pédagogique : qu'est-ce qu'un observatoire de branche ? Quel est le paysage de l'observation emploi formation au niveau des branches aujourd'hui ? Quelles sont les nouvelles fonctionnalités de la Grande Bibliothèque (V2) ? Tous ces supports sont accessibles sur la page du site de France compétences.



Au-delà de la Grande Bibliothèque et de ces journées, quelles autres actions menez-vous pour contribuer à l'animation des observatoires ?

AVW : Nous construisons avec les observatoires un programme de réunions, afin de leur proposer un espace d'échanges entre pairs, plutôt entre techniciens, afin qu'ils puissent discuter de façon très libre, échanger leurs pratiques, évoquer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, parler de leurs expériences... Des réunions thématiques sont également organisées. Cette année, par exemple, plusieurs souhaitent traiter le sujet de l'emploi des seniors ou de l'impact de l'IA sur les métiers. L'alternance, en particulier l'apprentissage

est un sujet d'intérêt pour beaucoup de branches professionnelles et au-delà. Des secteurs traditionnellement usagers de l'apprentissage réalisaient des travaux de longue date.

Nous avons également une partie « consolidation », elle a plusieurs facettes. Cela peut prendre la forme de réunions dans lesquelles on va faire intervenir, par exemple, des producteurs de données comme la Dares, l'Insee, le Réseau des Carif-Oref. Récemment, une réunion s'est tenue avec la Dares sur le thème des ruptures d'apprentissage. Comment calcule-t-on un taux de rupture ? L'idée est d'apporter un éclairage pour les observatoires. Est-ce que je procède de la même manière que la Dares ? Si je pratique différemment, chercher à comprendre la différence afin de l'expliquer aux partenaires sociaux... L'accès à la statistique publique, c'est un enjeu structurel pour les observatoires, France compétences a aussi un rôle de facilitateur dans ce domaine.

Enfin, nous disposons d'un outil basé sur l'IA, à ce stade accessible uniquement en interne, sur lequel on continue de travailler. C'est un outil de codification qui vise à rapprocher des listes de libellés courts (métiers, formation...) avec des référentiels officiels : listes de formation avec le Formacode, référentiels métiers avec le Rome, et récemment ont été ajoutés les référentiels de certification de France compétences, RNCP et RS*. Par exemple, les observatoires mènent une enquête, ils vont avoir une liste de métiers renseignée par les personnes interrogées. L'idée c'est d'essayer de les coder « en Rome » pour pouvoir ensuite faire des traitements statistiques, etc. Donc l'outil propose le meilleur ou les cinq codes Rome considérés les plus proches de l'intitulé proposé. C'est un outil que l'on met à disposition des observatoires mais uniquement par notre intermédiaire. Notre objectif est de pouvoir à terme le rendre accessible aux observatoires de manière autonome.

* RNCP : répertoire national des certifications professionnelles / RS : Répertoire spécifique



Nous avons fait le tour des travaux menés jusqu'à aujourd'hui concernant l'animation des observatoires. Y a-t-il d'autres projets ? Quelle est votre feuille de route pour 2024

AVW : On a évoqué de nombreux points qui sont inscrits dans nos travaux menés chaque année. A titre exploratoire, en 2024, nous allons investiguer la possibilité de réaliser des analyses transversales à partir des travaux des observatoires sur un thème précis, par exemple, l'emploi des seniors. On dispose de la Grande Bibliothèque mais on souhaiterait analyser les travaux qui y sont référencés, afin d'obtenir des résultats transversaux qui concernent l'ensemble des travaux des observatoires ou plus spécifiques dans telle ou telle branche. Explorer cette piste pourra aussi nourrir nos réunions avec les observatoires, et permettre de pointer des résultats de fond. C'est un des axes nouveaux. Et puis on va aussi poursuivre notre travail de mise à disposition des données, sur l'alternance notamment. France compétences gère en effet des données en grande quantité compte tenu de l'ensemble de ses missions. Toutefois, il y a un cadre réglementaire car nous ne sommes pas producteurs de ces données. Nous devons analyser finement le cadre juridique et élaborer ensuite les process concrets par lesquels nous pourrions transmettre ces données aux observatoires de branche... Deux grands chantiers en perspective pour cette année 2024.

*Propos recueillis le 9 février 2024 par :
Valérie Leroy (Carif-Oref de Normandie)
Pascal Fernandez (Transitions Pro Normandie)*